

Zeitschrift:	Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	- (1925)
Heft:	64
Register:	Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes : liste des récompenses décernées aux exposants suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Articles de la loi du 11 janvier 1892.
4. Convention de Madrid

III. — La réglementation actuelle.

1. Considérations générales.
2. Le correctif.
 - a) Généralités.
 - b) Dispositions spéciales applicables à l'horlogerie.
3. Appellations d'origine.
4. Appellations génériques.
5. Dispositions spéciales en ce qui concerne le transit.
6. Contentieux.
7. Cas particuliers.

IV. — Travaux législatifs en cours.

Un grand Festival suisse à Paris

Dans l'immense hall d'entrée du Grand-Palais, la colonie suisse de Paris, avec la collaboration de nombreux compatriotes venus tout exprès du pays, a donné les 26 et 27 septembre, deux représentations d'un festival qui a dépassé en grandeur et en magnificence tout ce qui a été fait à Paris dans ce genre durant les six mois qu'aura duré l'Exposition internationale des Arts décoratifs.

Il n'y a eu qu'une voix, dans les milieux artistiques de Paris et parmi les colonies étrangères, pour déclarer que jamais la grande capitale n'a vu spectacle plus grandiose et plus artistique que celui de ces six cents figurants, somptueusement vêtus de magnifiques costumes suisses; que jamais elle n'a entendu de manifestation musicale plus empoignante, dans sa simple grandeur, que celle des chants et des chœurs patriotiques suisses qui ont retenti dans la vaste nef du Grand-Palais.

Le cadre de ce Bulletin ne nous permet pas, malheureusement, une analyse digne de cette admirable fête qui a émerveillé les plus blasés et fait vibrer à l'unisson, dans un frisson de ferveur

patriotique, des centaines de cœurs suisses. Mais, nous avons besoin de rendre un hommage public aux initiateurs et organisateurs de ces deux inoubliables journées de fête.

Il est presque incroyable que l'on ait pu, avec des moyens très limités et dans un temps très court, imaginer, organiser, monter, faire répéter et jouer enfin, sans le plus petit accroc, avec un succès retentissant, une manifestation artistique de cette envergure.

Tous ceux qui y ont assisté sont unanimes à déclarer que le Festival suisse de Paris a égalé, en beauté et en grandeur scéniques, nos plus fameux « Festspiele » suisses et nos Fêtes des Vignerons.

Le mérite de ce succès revient en tout premier lieu à M. Charles Courvoisier-Berthoud qui, dans un génial éclair de son imagination, avait entrevu la possibilité de ce Festival, qui en a voulu la réalisation en dépit de mille objections et l'a réalisé, en effet, en dépit de difficultés et d'obstacles devant lesquels tout autre que lui se serait découragé.

Il fut merveilleusement secondé, dans cette réalisation, par son frère, M. Maxime Courvoisier qui s'est révélé poète de haute inspiration et librettiste accompli; par M. Ernest Monvert dont le talent d'organisateur (qui n'en était pas à son coup d'essai) ne s'est jamais exercé avec plus d'ardeur, plus d'entrain et plus de bonheur. Enfin — last but not least — il convient de rendre un hommage très particulier à la maîtrise avec laquelle M. Fouilloud, régisseur général au théâtre des Arts Décoratifs, a affirmé un talent de régisseur et une science de la mise en scène qui sont de tout premier ordre.

Ces messieurs et tous ceux qui par leur empressement, leur bonne volonté, leur sens artistique; tous ceux, surtout, qui, d'un bout à l'autre des répétitions ont montré un sens remarquable de la discipline nécessaire, ont droit à la reconnaissance chaleureuse de leurs compatriotes pour l'œuvre unique et inoubliable qu'ils ont ensemble créée.

Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes

Liste des récompenses décernées aux exposants suisses (1).

(Hors concours. Membres du jury international.)

Classe 1. (Architecture)

Grand Prix: Laverrière, Alphonse, architecte, Lausanne; Taillens, Jean, architecte, Paris.

Diplôme d'honneur: Morach Otto, artiste-peintre, Zurich; Rittmeyer R., architecte, Winterthur.

Classe 6. (Art et industrie du verre)

Hors concours: Bille Edmond, artiste-peintre, Sierre; Cingria Alexandre, artiste-peintre, Muralto; Mangold Burkhard, artiste, Bâle.

(1) Les exposants « Hors concours » sont membres du Jury international.

Grand Prix: Pernet Parcival, artiste-peintre, Genève.

Médaille d'or: Koch Werner, artiste-peintre, Bâle; Lothar Albert, Bâle; Wasem C., mosaïste, Veyrier.

Médaille d'argent: Dunand E., fabricant, Genève; Morach Otto, artiste-peintre, Zurich; Renggli, fabricant, Lucerne.

Médaille de bronze: Kirsch et Fleckner, fabricants, Fribourg; Link Ernest, artiste-peintre, Berne; Moilliet Louis, artiste-peintre, Berne.

Classe 7. (Ensemble de mobilier)

Grand Prix : Poncet F., fabricant, Genève; Amiguet Louis, artiste-décorateur, Genève.

Médaille d'or : Kienzle et Seifert, fabricants, Bâle.

Classe 8. (Art et industrie du bois et du cuir)

Hors concours : Angst C. A., sculpteur, Genève; Bischoff Henry, artiste, Lausanne.

Grand Prix : Mennet J., artiste-décorateur, Lausanne.

Diplôme d'honneur : Hufschmidt G. A., fabricant, Genève.

Médaille d'or : Held et Cie, fabricant, Montreux; Ingold Otto, architecte, Berne.

Classe 9. (Tabletterie, Maroquinerie)

Médaille d'or : Baud-Bovy, Mlle Madeleine, artiste, Genève.

Classe 10. (Art et Industrie du Métal)

Grand Prix : Collectivité des exposants suisses de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie; Feuillat Marcel, artiste, Troinex-Genève.

Diplôme d'honneur : Demole Henri, artiste, Genève; Bovy Fernand, artiste, Genève; Collet Edouard, artiste, Genève; Secret Alice, artiste, Genève; Perrin Léon, artiste-décorateur, La Chaux-de-Fonds.

Médaille d'or : Wenger A. et E., artistes-décorateurs, Genève; Tavernier F. et Neveu, artistes-décorateurs, Genève; Porret Edouard, artiste-décorateur, Le Locle; Jacot H., artiste-décorateur, Le Locle; Probst P., artiste-décorateur, Le Locle; Boillod R., artiste-décorateur, Le Locle; Lamber André C., artiste, Genève; Bloechlinger Anton, artiste, St-Gall; B. A. G. Turgi, Turgi; Amiguet Louis, artiste-décorateur, Genève.

Médaille d'argent : Wanner frères, fabricants, Genève; Laverrière Alphonse, architecte, Lausanne.

Médaille de bronze : Wermuth, Mlle Marguerite, artiste, Berthoud.

Mention : Buesser Joseph, artiste, St-Gall; Jucker Carl, artiste, Schaffhouse.

Classe 11. (Art et industrie de la céramique)

Hors concours : Huenerwadel Arnold, céramiste, Zurich; Bonifas Paul, céramiste, Versoix.

Diplôme d'honneur : Wenker Oscar, céramiste, Berne.

Médaille d'argent : Mueller Rudolph, artiste, Bâle; Hofmann Hans, architecte, Zurich; Hermanns Jacob, céramiste, Berne; Noverraz M. P., fabricant, Genève; Fabrique de porcelaine Langenthal, Langenthal.

Médaille de bronze : Bodmer Carl et Cie, fabricant, Zurich.

Classe 13. (Art et industrie des textiles)

Hors concours : Mme Arp-Taeuber Sophie, Prof., Zurich; Cingria Alexandre, artiste-peintre, Muralto; Mlle Welti Lucie, artiste, Zurich.

Diplôme d'honneur : Mlle Bailly Alice, artiste, Lausanne.

Médaille d'or : Itten Johannes, prof., Herrliberg; Mlles Schlaepfer Charlotte, artiste, Berne; Kocan Irma, artiste, Bâle; Amstad Regina, artiste, Beckenried; Naville Marguerite, artiste, Genève; M. Stierlin Jean, artiste, Hermance-Genève; Gampert J. L., artiste, Genève.

Médaille d'argent : Mlle Budry Meta, artiste-décor., Genève; Mme de Buren Nathalie, artiste, Genève; Mlles Duflon Edith, artiste, Villeneuve; Sues Violette, artiste, Genève; Chatenaud Juliette, artiste, Genève; M. Pernet Percival, artiste, Genève; Mlle Vautier Julianne, artiste, Lausanne.

Médaille de bronze : Kleinpeter Elsa, artiste, Zurich; Guggenbuehl Marthe, artiste, Zurich; Basler Webstube, Bâle.

Mention : Guyer Lise, artiste, Clavadel.

Classe 14. (Art et industrie du papier)

Grand Prix : Fretz frères, imprimeurs, Zurich; Fabrique de Linoléum Giubiasco; Orell Fuessli, S. A., Zurich.

Diplôme d'honneur : Waldhart, artiste de la maison Orell Fuessli S. A., Zurich; Huebscher, Rudolph, artiste, Bâle.

Médaille d'or : Gampert J. L.; artiste, Genève.

Questions Suisses

Faits, Chiffres et Nouvelles

Recettes des douanes suisses.

Les recettes des douanes pendant le mois de septembre 1925 se sont élevées à 15.833.959 fr. 04 (en septembre 1924, 15.682.226 fr. 90). L'excédent des recettes de septembre 1925 s'élève à 151.732 francs 14.

Les recettes douanières du 1^{er} janvier au 30 septembre 1925 s'élèvent à 139.475.983 fr. 93 (du 1^{er} janvier au 30 septembre 1924, 136.464.207 fr. 22).

Jusqu'ici l'augmentation des recettes de 1925, sur 1924, est donc de 3.011.776 fr. 71.

Budget des Chemins de fer fédéraux.

Le Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux a approuvé les propositions suivantes à soumettre à l'Assemblée fédérale :

1) Budget de construction pour 1926, se montant à 93.791.360 fr.;

2) Budget d'exploitation pour 1926, se montant, en recettes, à 389.000.360 fr. et, en dépenses, à 269.005.300 fr.;

3) Budget du compte de profits et pertes pour 1926, se montant, en recettes, à 38.500.000 fr. et,